"Il faut créer une opimion publique qui, sans chercher le scandénonce avec franchise et courage personnes et les circonstances qui ne sont pas conformes aux lois ou aux institutions justes ou qui cachent déloyalement ce qui est vrai".

(Pie XII.

citée par la Documentation Catholique du 15 mai 1955)



Vol. XXXI - No 30

Ottawa, 2 septembre 1955

LE SEUL MOYEN

Faites-nous parvenir des nouvelles de votre centre: c'est le seul moyen pour que les abonnés de vos syndicats les trouvent dans

LE TRAVAIL

Programmechargéau congrès de la CTCC

Une autre industrie entre les mains des Américains

Une rumeur qui s'accrédite de plus en plus dans les milieux financiers et industriels veut que Reynolds Metal Company, la seconde en importance dans la production de l'aluminium primaire aux Etats-Unis, acquière la majodes actions de l'Aluminum Rolling Mills du Cap-de-la-

Madeleine.

L'on sait que cette entreprise de chez nous dont les frères Simard de Sorel détiennent la majorité des actions, a connu des progrès rapides depuis 1945 alors que son personnel est passé de 60 à environ 650 aujourd'hui ej que ses produits, soit l'aluminium en feuille, connaissent une vogue sans précédent sur le marché mondial.

La compagnie Reynolds qui emploie 25,000 travailleurs dissiminés dans 35 usines et 71 bureaux de vente aux États-Unis s'occupe de la fabrication de produits similaires à ceux de l'Aluminum Rolling.

à ceux de l'Aluminum Rolling.

Le Financial Post évalue le coût de la transaction à \$5 millions pour l'achat de 60 p. 100 des actions que détiennent les frères Simard, ces derniers se réservant la balance des actions.

L'on pense que Reynolds, pour prendre une plus gran-de expansion, a besoin de se rapprocher des sources d'élec-tricité à bon marché qui se trouvent dans la province de

L'achat de l'Aluminum Rolling lui permettrait des développements dans la région du Cap-de-la-Madeleine et des Trois-Rivières tandis que leur association aux frères Simard leur ouvrirait plusieurs portes qui donnent accès aux ressources hydrauliques en réserve au Labrador.

Un fait est certain: Reynolds en acquérant l'Aluminum Rolling fait disparaître de sa route un compétiteur dange-feux qui était capable, grâce au coût inférieur de la ma-tière première fabriquée à Arvida et à l'électricité à bon marché, de produire à meilleures conditions.

En éliminant ainsi ce compétiteur, Reynolds resserre son emprise sur la production de produits finis en aluminium et permet aux capitalistes américains de mettre la main sur une entreprise prospère de chez nous qui profitait à des industriels et à des actionnaires de chez nous, pour en faire profiter des capitalistes américains.

Que restera-t-il aux nôtres quand nos richesses natu-rolles s'en vont aux Etats-Unis à l'état brut ou que nos principales industries passent entre les mains des capitaprincipales in listes américains?

Le congrès s'ouvrira officiellement à 2 h. 30, dimanche, le 11 septembre, pour se terminer samedi aprèsmidi, le 17 septembre - Nombreux sujets de discussion envisagés - Personnalités attendues à l'ouverture.

Le programme schématique du congrès de la CTCC que vient de nous faire parvenir le secrétaire-général adjoint de la CTCC, M. André Roy, est très chargé tant par le nombre des séances pendant lesquelles les quelque 500 délégués seront appelés à siéger que par les décisions importantes qui devront être prises.

L'on sait que le congrès s'ouvrira officiellement le dimanche, 11 septembre à 2.15 p.m. dans la salle des Syndicats Nationaux de Québec au 155 boulevard Charest, par un mot du président du Conseil Central de Québec, M. Joseph Parent, lequel sera suivi par les allocutions des représentants des autorités civiles et reli-

Le rapport du président général

C'est à 3.30 p.m. que le président général de la CTCC présentera son rapport annuel dans lequel il brosse ordinairement le tableau de la situation telle qu'elle se présente actuellement et trace un programme d'activité aux congressistes et aux syndiqués. De nombreuses questions seront sans doute soulevées dans le rapport prési-



L'hon. Milton F. Gregg, ministre fédéral du Travail qui assistera à l'ouverture du congrès de la CTCC.

dentiel : les réformes de structures de la CTCC, la question 'de la fusion des centrales américaines et l'influence que cette fusion peut exercer au Canada et l'attitude que devra prendre la CTCC, etc. Il sera aussi question dans ce rapport de la situation ouvrière actuelle et probablement d'un projet de Code du Travail et de sécurité sociale qui servira de

cheval de bataille pour la CTCC.

Les invités d'honneur

Comme d'habitude, le congrès de la CTCC dimanche, le 11 septembre prochain, sera rehaussé ce jour-là par la présence de nombreux représentants des autorités civiles et religieuses de la province et du pays.

Le gouvernement sera représenté par le Ministre du l'hon. Milton F. Travail. Gregg, qui a soumis sa présence à l'ouverture. M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail dans la province de Québec, sera aussi présent à l'ouverture du con-

Les autorités civiles de la Cité de Champlain seront représentées par Son Honneur le maire Wilfrid Hamel de Québec. L'on se souvient que l'an dernier, alors que le congrès se déroulait à Montréal, M. Hamel avait rendu visite aux congressistes de la

Parmi les autres personnalités qui seront présentes. on remarque M. J.-B. Lemoiprésident général de l'Union Catholique des Cul-

(Suite à la page 5)

Programme complet du congrès en page 4

Voeux de M. William Léger, président de la Fédération des Métiers du Bâtiment

L'année écoulée a vu un regain de vie dans le domaine de la construction et l'activité actuelle bat tous les records. Des employeurs nous avaient prédit que les augmentations de salaires négociées par la Fédération nationale catholique des Métiers du Bâtiment et des Matériaux de Construction du Canada auraient pour effet de nuire considérablement à la construction, et même de la paralyser totalement dans certains centres. En signant certaines conventions de travail, des employeurs ajoutaient: "Vous l'aurez voulu".

Mais au contraire, la situation actuelle le démontre, le relèvement du sort de nos travailleurs a été suivi d'un développement sans précédent dans l'industrie de la construction. N'y a-t-il pas là une relation de cause à effet ? N'est-il pas vrai que l'élévation du niveau de vie des classes laborieuses est une des principales conditions d'assainissement, de vitalité et de solidité de tout système économique? Ne serait-ce que par ce maintien de l'atmosphère de confiance indispensable à la poursuite des affaires et au développement industriel.

La Fédération du Bâtiment est donc heureuse d'avoir déployé le plus fort de son énergle à l'amélioration du sort des travailleurs de la construction, pour la protection et l'avancement desquels elle a été fondée, tout en jouant un rôle éminemment constructeur dans la vie économique de la nation.

A l'occasion de cette Fête du Travail 1955, il me fait plaisir à titre de président de la Fédération nationale des Métiers du Bâtiment et des Matériaux de Construction du Canada de souhaiter à tous les travailleurs une vie meilleure et plus humaine.



M. William Léger, président de la Fédération Nationale catholique des Matériaux de Construction du Canada.

Ces souhaits s'adressent d'une façon particulière aux membres de notre Fédération et à leur famille. C'est grâce aux sacrifices, au travail et aux efforts des travailleurs syndiqués que la classe ouvrière améliore graduellement son sort et ce en raison directe du nombre d'ouvriers qui par l'intermédiaire de l'organisaiton syndicale peuvent s'occuper efficacement de leurs affaires.

William LEGER

200000

LA SEMAINE

"Les syndiqués ne luttent contre personne mais pour l'équité et la justice"

Message de M. R. Mathieu, président du Conseil Central de Montréal, à l'occasion de la Fête du Travail

Il me fait plaisir de pouvoir souhaiter, pour la première fois à titre de président du Conseil Central des Syndicats Nationaux de Montréal, une heureuse Fête du Travail à tous les ouvriers de notre grande ville, en particulier à ceux qui militent dans les rangs de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada.

En ce début d'une nouvelle année ouvrière, je tiens à souhaiter à tous les travailleurs un emploi rémunérateur et constant au cours des douze prochains mois.

Puissent ceux qui travaillent présentement pouvoir continuer de le faire durant la saison qui approche, saison au cours de laquelle on a pris la terrible habitude de leur dire que le pays peut se passer de leurs bras.

D'autre part, Dieu veuille que les travailleurs présentement en chômage ne désespèrent pas. Puissent-ils surtout avoir la possibilité de gagner honorablement leur pain et celui des êtres qui leur sont chers, tout en apportant leur contribution à l'édification de notre jeune et grand pays.

LE ROLE DU SYNDICALISME

Dans certains milieux, on se plaint souvent des exigences du syndicalisme. C'est un fait que le syndicalisme est exigent, mais c'est justement son rôle d'exiger le respect des travailleurs et de leurs droits, respect qu'il a toujours été illusoire de vouloir obtenir avant l'avènement des syndicats ouvriers.

Brimés comme ils l'étaient, les salariés de chez nous auraient pu, comme ceux de bien d'autres pays, se révolter et tout faire sauter. Ils ont plutôt préféré — et qu'on leur en sache gré — s'unir dans des syndicats pour réclamer avec plus de force, et par conséquent avec plus d'efficacité, le traitement équitable qui leur avait toujours été refusé

Chose inconcevable, on mise sur la pondération des travailleurs et sur la volonté de leurs syndicats d'évoluer dans la légalité.

Devant les réclamations les plus légitimes des travailleurs, ou on fait la sourde oreille, en se disant sans doute qu'ils ne sont pas dangereux, ou on rétrécit constamment le champ de la légalité, rapetissant ainsi chaque jour le champ d'action d'honnêtes citoyens qui ne luttent contre personne, mais pour l'équité et la justice.

On peut se targuer, même avec statistiques à l'appui, que nous avons la paix industrielle chez nous, qu'il y a de moins en moins de conflits et que l'on s'entend maintenant à l'amiable plutôt que de se faire la guerre ouverte. On peut même pousser le cynisme jusqu'à en conclure que les ouvriers sont heureux. Mais tout ça ne change rien à la réalité.

S'il y a moins de grèves, estce parce que les ouvriers sont satisfaits de leur sort ou parce que leur droit de faire la grève a été supprimé dans de nombreux secteurs et qu'ailleurs l'exercice de ce droit est soumis à toutes sortes de brimades légales et politiques?

S'il se signe plus de conventions collectives de travail sans recours à la conciliation et à l'arbitrage, n'est-ce pas parce que les travailleurs en ont assez d'étaler durant des mois, voire des années, leurs misères et leurs besoins devant les Caiphe et les Pilate contemporains pour faire rire d'eux et en sortir frustrés de la justice dont ils ont soif?

PERIODE DIFFICILE

Quoique l'on prétende, les ouvriers et leurs syndicats passent présentement par une période très difficile. Et ce n'est pas la venue chez nous de capitaux étrangers, qui viennent piller nos ressources naturelles et exploiter notre population ouvrière, qui nous donne de l'espoir pour demain.

C'est bien dommage que l'on persiste ici à ne pas vouloir tenir compte des malheureuses expériences par lesquelles sont passés certains pays. C'est également faire comme l'autruche que de croire que les douloureuses aventures d'ailleurs ne peuvent nous arriver à nous aussi.

arriver à nous aussi.

Que la Providence nous en garde, mais si un jour nous passons par le creuset, ce ne seront pas les travailleurs ni leurs syndicats qui l'auront voulu.

Notre seul espoir, et celui-là ne sera pas vain, nous le mettons dans les travailleurs eux-mêmes. D'abord dans ceux qui sont déjà syndiqués et qui poursuivront certainement le travail entrepris, en dépit de toutes les difficultés imaginables.

Nous avons également foi de pouvoir rassembler sous la bannière syndicale les dizaines de milliers d'ouvriers qui sont jusqu'ici restés à l'écart, mais qui finiront par comprendre qu'ils ne peuvent être plus longtemps in-



M. ROGER MATHIEU, président du Conseil Central de Montréal

différents, ni neutres dans la grande tâche entreprise, celle de donner à la classe ouvrière la place qui lui revient, la part de bien-être auquelle elle à droit.

Ouvriers, qui lisez ces lignes, amusez-vous bien, reposez-vous bien en cette Fête du Travail, votre fête. Demain, lorsque les célébrations seront terminées, mettons-nous tous à la tâche résolument. Le travail ne fait que commencer. La reconnaissance de la primauté du travail sur le capital n'est pas encore conquise; cette conquête ne sera gagnée que par l'oeuvre des travailleurs eux-mêmes.

S'il ne manque personne au grand rendez-vous que vous donnent les Syndicats Nationaux de Montréal, la classe ouvrière sera beaucoup mieux partagée lorsque nous célébrerons la prochaine Fête du Travail.

C'est mon souhait le plus sincère.

Roger MATHIEU.



CONSTRUIPE UNE MAISON

Un prêt hypothécaire
contracté en vertu de la Loi nationale sur l'habitation, vous permet d'étaler sur une l'ongue période la plus grande partie du coût de construction. Tous ces prêts hypothécaires accordés par les succursales de la Banque accordés par les succursales de la Banque Royale sont désormais consentis au nouveau has taux d'intérêt de 5%. Demandez une brobas taux d'intérêt de 5%. Demandez une brochure explicative à l'une de nos succursales.

DANS LE MOUVEMENT

BILLET

MEDITATION

Tu voulais liés entre eux, comme les cellules d'un même corps, les champs ensemencés et les usines fumantes, les bureaux et les chantiers,

L'intérieur des foyers où travaillent les mamans et les entrailles de la terre où fouillent les mi-

Le laboratoire des savants et l'atelier des artistes. Tu voulais les hommes grandis, épanouis par le

Et tous réunis, à la fin des temps, fiers de cette terre qu'ils auraient transformée, aménagée, achevée, offrant au Père avec Toi et en Toi le bel objet de leur labeur.

Mais nous avons gâché, Seigneur, le travail humain, Nous avons galvaudé le mystère de la Création.

Ce soir, Seigneur, je t'offre le long cri de révolte des hommes, esclaves du travail,

Je t'offre l'humiliation et la peine de chacun,

Je t'offre la lutte de tous,

Je t'offre les matraqués,

les emprisonnés,

les mitraillés,

les tués,

Cette armée de travailleurs qui se battent à coups de souffrance pour que soient libérés leurs frères.

Seigneur, éclaire-les de ta Lumière, Qu'ils soient lucides dans leur conflit, Qu'ils soient justes dans leur combat,

Qu'ils soient généreux dans leur don, Qu'ils sachent surtout que ce Monde meilleur à construire intéresse ton Père.

Purifie leur coeur, Seigneur, afin qu'ils se battent par amour et que tous, libres et fiers, puissent offrir au Père, à la fin des temps, le paradis qu'avec Toi ils auront bâti de leurs mains.

Gilles DUCHE (Filles et Garçons, en face de la vie, Juillet-août

MONTREAL

Début des négociations chaussure

Elles intéressent les travailleurs de Grand Footwear, Daoust-Lalonde et L. H. Packard de Montréal

Trois conventions collectives particulières avec des manufacturiers en chaussures viennent d'être dénoncées par le Syndicat des Travailleurs en Chaussures de Montréal Inc. et les négociations devraient débuter incessamment.

Les négociations intéressent environ 500 travailleurs en chaussures de Montréal à l'emploi de la Grand Footwear, Daoust-Lalonde et L. H. Packard. Dans les trois cas. les conventions précédentes ont expiré dans le cours du mois

GRAND FOOTWEAR

Les demandes syndicales pour renouvellement d'une convenfon collective chez Grand Foottion collective chez Grand Foot-wear, sont les suivantes: Les tra-vallleurs demandent la garantie de 42 heures de travail par se-maine pour un contrat d'une année. Outre l'amélioration de la clause d'ancienneté, les tra-valleurs demandent une aug-mentation de salaire de 10 pour 100 au-dessus des taux du dé-oret de la chaussure, ainsi que sept fêtes payées par année au lieu de cinq.

CHEZ DAOUST-LALONDE

Les demandes syndicales chez Daoust-Lalonde où se trouvent quelque 200 travailleurs sont les quelque 200 travailleurs sont les suivantes: sept fêtes payées et chômées au lieu de cinq, un boni de 5 pour 100 à tous les employés à l'occasion de la fête de Noël et des vacances d'été et finalement, une augmentation de 15 pour 100 au-dessus des taux du décret, ce qui porterait

LA FETE DU TRAVAIL SYMBOLE DES LUTTES PASSEES ET PRESE

Seule la solidarité ouvrière nous a permis de réaliser des progrès, déclare M. Gérard Picard, président général de la CTCC, dans son message à l'occasion de la Fête du Travail.

Une fois de plus nous revient la fête du Travail, symbole des luttes ardues que les travailleurs ont dû et doivent encore soute-nir pour s'assurer des conditions de travail et d'existence confor-mes à leur dignité d'homme et faire comprendre la grande im-portance de leur rôle, comme personnes et comme classe, dans la société actuelle.

Cette fête, en effet, n'a de sens pour nous que si, refusant de la vivre de façon plutôt ba-nale comme on ferait d'un congé ordinaire, nous nous rappelons tout d'abord, à l'occasion de sa venue; qu'elle a pris origine au temps où nos prédécesseurs luttaient pour obtenir la reconnais-sance d'un premier droit: celui d'organiser, à l'instar des autres classes de la société, nos propres syndicats professionnels. Et si nous pensons également à toutâches qu'il a fallu accomplir depuis pour libérer la classe ouvrière et avancer sa promotion.

L'on comprend mieux alors le



M. Gérard Picard, président général de la CTCC

véritable sens du syndicalisme et les mérites exceptionnels de tous véritable sens du syndicalisme et ceux qui, d'une génération à l'autre, aviseurs moraux, actifs rautre, aviseurs moraux, actis militants ou fidèles membres de leurs syndicats, n'ont cessé de batailler au meilleur de leurs forces et de leurs capacités, avec toute la bonne volonté, les con-victions et le courage nécessaires. Si la classe ouvrière canadien.

ne peut aujourd'hui, après plus de cent années de vie syndicale, afficher des réussites déjà nom-breuses, elle doit en donner tout le mérite à ceux-là qui tour à tour

sont demeurés sur la brèche. En cette Fête du Travail, n'oublions pas les difficultés passées, encore moins celles de l'heure, mais sachons nous protéger con-tre le défaitisme en pensant aux progrès énormes que la solidarité ouvrière nous a tout de même permis de réaliser jusqu'ici. Je souhaite à tous les travail-

leurs un congé joyeux et serein, reposant et préparateur de nou-velles réussites syndicales.

cents l'heure Augmentation de ouvriers construction de

Les syndicats et les employeurs de l'Industrie de la construction de la région de Montréal viennent de signer une convention collective de travail, après quelques séan-

le salaire de base à \$1.51 l'heure. Les travailleurs veulent aussi qu'une période de 15 minutes leur soit allouée pour le repos l'avant-midi et l'après-midi; la clause d'ancienneté devra aussi subir une revision, de même que la clause d'assurance-grou-

CHEZ L. H. PACKKARD

Les amendements projetés par les travailleurs de L. H. Packard comprennent une augmentation de 10 pour 100 dans l'enveloppe de paie hebdomadaire, un boni de 1 pour 100 durant la période des Fêtes, sept jours de fêtes payées et chômées au lieu de cinq, ainsi que l'amélioration de leur clause d'anciences de négociations post-ar-

Cette convention collective qui sera soumise dans quelques jours au Ministre du Travail en vue de modifier le décret actuel selon les amendements acceptés de part et d'autre, prévoit une augmentation de 10 cents l'heure aux hommes de métier couverts par le décret et une augmentation de 5 cents l'heure aux journaliers de l'industrie de la construc-

Cette entente fait suite aux recommandations unanimes d'un tribunal d'arbitrage composé de M. le juge Lucien Gendron, président, Me J.-J. Perreault, arbitre patronal et Me Marc Lapointe, arbitre syndical, et couvre quelque 60,000 travailleurs de l'industrie de la construction de Montréal et de la région.

Outre l'augmentation de salaire, l'entente prévoit aussi que le temps pris par les ouvriers pour se rendre à n'importe quel point à l'extérieur des limites de la ville de Montréal, sera rémunéré.

Les travailleurs ont aussi obtenu que leur paie leur soit payée toutes les semai-

Les ouvriers de la construction de Montréal sont représentés par le Conseil des Syndicats des Métiers de la Construction, dont le président est M. Aldéric Gosselin et le Conseil de la Construction (F.A.T.-C.M.T.C.). C'est le Builder's Exchange qui représente les employ-

St-Joseph d'Alma sort de l'Union des Municipalités

Le Conseil Régional Saguenay-Lac-St-Jean vient d'a-

Le Conseil Régional Saguenay-Lac-St-Jean vient d'adresser des félicitations à M. le maire Paul Levasseur de St-Joseph d'Alma pour le geste qu'il a posé lors du dernier congrès de l'Union des Municipalités dernièrement.

Ce dernier, en effet, aurait été le seul représentant des municipalités à ce congrès à manifester son opposition à une résolution adoptée en vue de soustraire les municipalités dont la population est inférieure à 25,000 âmes, au régime des conventions collectives.

En guise de protestation contre une décision injuste, la ville d'Alma aurait retiré son adhésion à l'Union des Municipalités.

Municipalités.

Le Conseil Régional Saguenay-Lac-St-Jean vient de faire parvenir un message de félicitations au maire Levas-seur et au Conseil de ville d'Alma pour son attitude et il a aussi adressé une demande à toutes les municipalités de la région pour qu'elles fassent bloc avec la ville d'Alma et reconnaissent, de ce fait, le principe du syndicalisme pour les employés municipaux.

Il est clair que la résolution adoptée au Congrès de l'Union des Municipalités est d'une importance capitale pour les travailleurs et les employés municipaux. Elle fait d'ailleurs suite à certaines demandes exprimées par des municipalités à la Commission Tremblay. Une municipalité, entre autres, aurait demandé "que les employés des municipalités de moins de 100,000 âmes ne devraient pas avoir le droit de se former en union et ensuite de conduire les autorités municipales devant les tribunaux d'arbitrage."

Nous espérons que la Commission Tremblay ne don-nera pas suite à la demande de l'Union des Municipalités et qu'elle n'en formulera pas la recommandation au gouvernement provincial.

Car cela signifierait la disparition d'à pen près tous les syndicats d'employés municipaux de la province, à l'exception des grands centres.

Certains administrateurs municipaux, maires, échevins, Certains administrateurs municipaux, maires, échevins, conseillers, oublient que le syndicalisme, s'il est un droit reconnu officiellement par nos lois ouvrières, est avant tout un droit naturel, un droit qui appartient à tous les travailleurs. Les travailleurs au service des petites et des moyennes municipalités possèdent le droit de s'organiser dans des syndicats de leur choix autant que les employés des grandes villes. Prétendre le contraire, ce serait encore insinuer que les travailleurs au service de petites entreprises ne devraient pas avoir le droit de se syndiquer et que seuls les ouvriers des grandes entreprises, comme l'Aluminum Co., par exemple, peuvent se syndiquer.

Le syndicalisme est nécessaire à tous les travailleurs,

Le syndicalisme est nécessaire à tous les travailleurs, aux employés de l'Aluminum Co., à ceux de la Consolidated Paper, etc., et également aux employés municipaux.

En effet, l'ouvrier qui travaille pour l'une de nos villes est dans la même situation que celui des usines d'Arvida par exemple. A moins de faire partie d'un syndicat, il ne peut exposer librement son point de vue au conseil municipal qui administre les biens de la ville. La meilleure preuve de cet avancé est que ces ouvriers ont jugé bon de se grouper dans des syndicats et ce, afin d'améliorer leurs conditions de travail. conditions de travail.

Il faut dire ici, à la louange de ces syndicats et de la Fédération Nationale des Employés des Corporations Mu-nicipales et Scolaires qu'ils y ont réussi passablement bien jusqu'ici. Si l'on compare les conditions de travail actuelles dans nos municipalités avec celles qui existaient au moment de la naissance de nos syndicats, on verra tout le chemin parcouru.

Dans le passé, on essayait de boucler les budgets en comprimant les salaires et en allongeant les heures de travail le plus possible. De la sorte, les employés munici-paux payaient pour l'administration des villes de deux façons: en premier lieu comme contribuables et puis comme employés. Les syndicats croient que tous doivent supporter le fardeau de l'administration d'une municipalité, mais non pas à titre d'employés de cette même municipalité.

A moins de preuve contraire, nous ne croyons pas que les ingénieurs, les avocats, les architectes, les entrepreneurs qui travaillent à l'occasion pour nos villes, le fassent pour rien ou pour des revenus de famine. Ils exigent les honoraires auxquels ils ont droit et nous ne leur reprochons pas. Il n'y a pas de raison pour qu'il en soit autrement pour les employés municipaux.

Nos municipalités ne semblent pas aimer le nouveau système inauguré par la présence des syndicats puisqu'ils veulent se débarrasser de ceux-ci. N'est-ce pas là la meil-leure preuve que les syndicats sont nécessaires à cet endroit puisque les employeurs (nos municipalités) veulent les voir disparaître?

En un tour de main, on ferait perdre aux travailleurs tous les avantages qu'ils ont obtenus au cours de ces dernières années après de laborieux efforts.

SHAWINIGAN

20° l'heure de plus aux employés municipaux

A la suite de deux séancesde négociations les représentants des employés manuels de la cité et ceux de la ville se sont entendus pour le renouvellement de la convention collective de travail. Cette convention collective, d'une durée de deux ans, se terminera le 31 décembre 1957. Elle concerne quelque 72 employés manuels de la cité.

Le nouveau contrat de travail comporte entre autres une augmentation horaire des salaires de 20 cents, augmentation échelonnée graduellement sur la durée de la convention. Le salaire de base du journalier sera ainsi porté de \$1.15 l'heure à \$1.35 l'heure en 1957.

Le renouvellement de la convention collective de travail prévoit également trois semaines de vacances payées après 25 ans de service au lieu de deux semaines auparavant; et deux semaines de auparavant, et deux semanes de vacances après trois ans de service, au lieu de la période de cinq ans de service, telle que fixée dans le contrat terminé. Les employés ont une semaine de vacances après un an de service.

Le renouvellem it du contrat de travail comporte également entre dix et quinze ajustements de salaires pour différentes tâ-ches et une nouvelle classifica-

tion des tâches pour les mécani-ciens et journaliers. De plus, dix employés semi-permanents ont été classés parmi les permanents. Le contrat de travail renouve-lé stipule qu'après un an de ser-vice les employés semi-perma-nents auront droit à cinq fêtes payées et chômées; ces employés n'avaient pas droit à ces avanta-ges auparavant. ges auparavant.

Pour les travaux d'urgence de-vant être effectués les jours de fêtes chômées, les employés tra-vaillant ce jour-là seront payés temps et demi, au lieu du salaire normal comme auparavant. En ce qui concerne les événe-

ments tels que naissances, ma-

riages, sépultures, les semi-per-manents bénéficieront désormais de la même clause que les em-ployés permanents, leur permet-

ployés permanents, leur permettant de s'absenter.

Le comité de nég ciations du syndicat se composait de: MM. Georges Samson, président; Jean-Paul Lefebvre, secrétaire; Omer Crête, vice-président; Diogène Roy, directeur; Arthur Robert, directeur; et Harry Saint-Hilaire, agent d'affaires. La cité était représentée: par S. H. le maire Gaston Hardy; MM. Edgar Côté, surintendant des travaux municipaux; Robert Dorion, gérant mupaux; Robert Dorion, gérant mu-nicipal; les Chevins Philémon Trudel et Donat Desaulniers.

Demande de certificat de reconnaissance syndicale à l'UCC

Une demande de reconnaissance syndicale vient d'être envoyée à la Commission des Relations Ouvrières au nom du Syndicat des Employés de Bureau de la Société Mutuelle d'As-surances générales de l'Union Catholique des Cultivateurs.

Ce nouveau syndicat qui groupe environ quatre vingts membres a été organisé avec l'aide de l'équipe d'organisa-teurs de la C.T.C.C. à Montréal dont M. Jean-Robert Ouellet est le directeur.

Dès que la Commission des Relations Ouvrières aura fait la révision des effectifs et délivré le certificat de reconnais-sance syndicale, le syndicat demandera la négociation d'une convention collective de travail.

Programme du congrès de la CTCC

Samedi, 10 septembre De 10.00 A.M. à 11.00 P.M.: Enregistrement des délégués.

Toute la journée: Séances de Comités (Comité du Rapport du trésorier, du Bureau Confédéral, du Président, de l'organisation, de la constitution, etc.).

Dimanche, 11 septembre

10.45 A.M. - Messe et sermon à la chapelle extérieure du Séminaire (Côte de la Fabrique). Le sermon sera prononcé par M. l'abbé Philippe Laberge, aumônier du C.C. de Québec.

1.00 à 2.00 P.M. - Enregistrement des délégués.

2.15 P.M. — Ouverture du Congrès.
2.30 P.M. — Bienvenue du Président du
C.C. de Québec (M. Joseph Parent) et présentation des invités d'honneur.

2.45 P.M. — Allocutions par les représentants des autorités religieuses et civiles. 3.30 P.M. - Présentation du Rapport moral du Président général de la CTCC.

4.30 P.M. - Réception en l'honneur des invités au Cercle Universitaire de Québec. Soirée: - Temps libre.

Lundi, 12 septembre

9.00 A.M. — A — Rapport du Comité des lettres de créance;

B — Rapport du Bureau Confédéral (qui comprend le rapport des Comités du Bureau et des différents services).

2.00 P.M. — Rapport du Bureau Confédéral (suite); Rapport du Trésorier; Feuilleton des résolutions.

Soirée: — Temps libre.

8.00 A.M. — Messe pour les défunts à l'église Jacques-Cartier, angle Saint-Joseph et Caron

9.30 A.M. - Feuilleton des résolutions.

2.00 P.M. — Feuilleton des résolutions. 9.00 P.M. — Soirée récréative à la Centrale des Syndicats.

Mercredi, 14 septembre

9.00 A.M. — Rapport des Comités. 2.00 P.M. — Rapport des Comités. Rapport des Comités.

5.30 P.M. — Récepton des délégués à l'Hôtel de ville.

8.00 P.M. — Réunion spéciale pour les délégués féminins, à la Centrale des Syndicats.

Jeudi, 15 septembre 9.00 A.M. — Rapport des Comités. 2.00 P.M. — Rapport des Comités. Soirée: — Temps libre.

Vendredi, 16 septembre 9.00 A.M. — Rapport des Comités. 2.00 P.M. — Rapport des Comités. Soirée: — Temps libre.

Samedi, 17 septembre 9.00 A.M. — Affaires non-terminées. 2.00 P.M. — Elections et Clôture du Con-

A moins de décision contraire du congrès les séances s'ajourneront à 12.00 A.M. et 5.00 P.M.

Un programme spécial sera fixé pour les épouses des délégués:

LUNDI: Excursion en bateau. JEUDI: Visite de la ville.

MERCREDI: Réunion.

Saguenay - Lac-Saint-Jean

Les marchands contre le syndicalisme

D'après les échos qui nous parviennent de la région Saguenay-Lac-St-Jean par la chronique syndicale hebdomadaire, les marchands de cette région, qui sont pourtant les premiers à bénéficier du syndicalisme dans l'industrie, font de leurs pieds et de leurs mains pour détruire le syndicalisme dans le commerce.

A Chicoutimi

L'an dernier, le Syndicat des Employés de Magasins de Chicou-Employés de Magasins de Chicoutimi avait réussi à conclure une quinzaine de conventions collectives particulières avec les commerçants. Ces conventions expirant le 1er septembre, les négociations ont débuté le 23 août courant pour se terminer par un échec dès la première séance: dès l'ouverture des négociations sur la question de la sécurité syndicale, "les représentants patronaux non seulement refusèrent la demande syndicale, mais se sont opposés à n'importe quelle clause de sécurité syndicale sans vouloir discuter davantage. Le communiqué syndical dit que toutes les autres demandes syndicales furent refusées et que les représentants patronaux ne veulent même pas discuter patronaux ne veulent même pas

A Jonquière

A Jonquière, l'Association des Marchands Détaillants va encore marchands Détaillants va encore plus loin dans son attitude. En effet, le syndicat vient de recevoir une lettre l'avisant que l'Association va faire une demande de revision à la Commission des Relations Ouvrières et qu'ils ne veulent pas discuter avec les représentants syndicaux.

A St-Joseph d'Alma

Saint-Joseph d'Alma, le Syndicat des employés de magasins a aussi convoqué les patrons à une séance de négociations col-

lectives. Les patrons n'ont pas seulement tenu compte de l'offre de négociations et la voix des syndiqués crient dans le désert. Il semble évident que les mar-chands de la région veulent ac-centuer leur emprise et leur do-mination sur leurs employés en refusant non seulement de faire droit à leurs demandes mais en ne voulant pas rencontrer les re-présentants syndicaux et en déprésentants syndicaux et en dé-clarant qu'ils vont tenter de faire

clarant qu'ils vont tenter de faire décertifier les syndicats.

Pourtant, les marchands devraient être les premiers à reconnaître à leurs employés le droit de signer des conventions collectives de travail avantageuses. Car les marchands ne sontils pas les premiers à bénéficier des meilleurs salaires des travailleurs. L'argent que le travailvailleurs. L'argent que le travail-leur reçoit chaque semaine s'en va, pour la grosse part dans le tiroir-caisse des marchands locaux. Par exemple, les marchands lo-caux. Par exemple, les marchands de Chicoutimi ne sont-ils pas les premiers à bénéficier des salaires qui sont payés à Arvida? Si les bons salaires des ouvriers qui composent la majorité des consommateurs servent à enrichir les marchands, pourquoi ces derniers marchands, pourquoi ces derniers refuseraient-ils à leurs propres employés le droit d'améliorer leur sort? Et surtout pourquoi vouloir garder leurs employés dans un genre de tutelle et de curatelle comme dit M. Duplessis, en leur refusant le droit de s'organiser en syndicat?

Elections au Syndicat National du

M. Léonard Pion a ete reelu pour un deuxième mandat président du Syndicat national du tricot de Penman's Co. Ltd, à St-Hyacinthe, lors des élections annuelles de cet organisme en la salle du Conseil central des syndicats nationaux. Les autres membras du pouvel exécutif sont: M. bres du nouvel exécutif sont: M. Germain Tanguay, vice-président; M. Jean Lapré, trésorier; Mlle M. Jean Lapré, tresorier, M. Antoinette Fortier, secrétaire-ar-chiviste; Mlle Berthe Turner, secrétaire-correspondante; Mlle Jeanne d'Arc Deragon, secrétaireGérard Tessier, Hyacinthe Gill,

Les élections étaient sous la présidence de M. René Gosselin, président de la Fédération natio-nale du textile (CTCC), et M. Raymond Couture, organisateur de la CTCC, agissait comme se-crétaire tandis que MM. Jos Pi-ché, président du Conseil Central et Léo Patenaude, agent d'Affaires remplissaient la fonction

cents de plus I American

Le Syndicat national de la Lunetterie de Nicolet vient de signer une convention collective de travail avec l'American Optical qui accorde aux travailleurs une augmentation horaire de 4 cents, dont 2 cents rétroactifs au 27 juin 1955 et une autre augmentation de deux cents l'heure à compter du 27 décembre 1955.

Les employés ont aussi obtenu une fête chômée et payée de plus ce qui porte le nombre de ces fêtes à huit ainsi qu'une amélioration de la clause des vacances selon la formule suivante: moins de deux ans de service, 3 p. 100 du salaire pour deux semaines de vacances; plus de deux ans de service, 4 p. 100 du salaire pour deux semaines de vacances.

Cette convention signée dernièrement sera pour la durée d'une année à compter du 27 juin 1955.

Conciliation chez Duplan

de négociations infructueuses, les ouvriers de la Compagnie Duplan of Canada, ont autorisé leurs représentants à demander au Ministère provincial du Travail. un conciliateur ainsi que le prévoit la loi. La nouvelle nous a été communiquée par M. L. Côté, agent d'affaires, du Syndicat Catholique National du Textile de Montmagny, affilié à la Fédération du Textile, à la CTCC et au Conseil Central de Qué-

Le contrat de travail couvrant les ouvriers du textile à la Compagnie, expirait le 5 août. Les négociations, pour en venir à une entente

fonds au service du Comité

d'action pelitique au moyen

d'une contribution de \$1.00

par année par membre des

syndicats affiliés. D'après le

sens de la résolution, c'est le

Comité .. d'Action .. politique

qui déciderait l'opportunité de placer des candidats dans

les centres où le syndicalis-

me est un fait reconnu.

sur les termes et conditions d'un nouveau contrat, débutaient le 3 août. A la suite de leur demande de concilia. tion au Ministère du Travail, les autorités du Syndicat s'attendent de pouvoir tenir une séance de conciliation prochainement.

Les ouvriers demandent une augmentation générale de 15 sous l'heure, une douzaine de réajustements de salaires couvrant un grand nombre d'employés sinsique des modifications dans certaines clauses du contrat. La Compagnie Duplan propose de sous côté, une diminution générale de salaire de 10%, ainsi que la cancellation d'un boni de 7.5% garanti aux tisserands par l'ancien contrat de travail. contrat de travail.

Une assemblée générale des ouvriers, tenue le 14 août, reje-tait unanimement la contre-proposition de la Compagnie, et autori-sait les représentants du Syndicat à demander la conciliation.

Les négociateurs du côté patro-nal sont MM. L.-H. Girard, ge-rant, J.-B. Germain, Gaston Fel-letier et J.-D. Perreault. M. Rene Gosselin, président de la Fédéra-tion Nationale du Textile, repré-sente les ouvriers avec MM. Léo-pold Côté, agent d'affaires du Syndicat local, Gustave Pelleties, P.-E. Martin, J.-C. Massé, J.-J. La-touche et O. Bard.

Sorel

ON VEUT DE L'ACTION POLITIQUE

L'Union des Ouvriers du Fer et du Titanium de Sorel Inc. vient d'adopter une résolution qui sera discutée par le prochain congrès de la CTCC en vue de favoriser l'action politique ouverte dans certains centres.

Le texte de la résolution prévoit la constitution d'un

Programme . . .

(Suite de la page 1)

tivateurs, M. Alfred Charpentier, membre de la Commission des Relations Ouvrières et M. L. O. Bérubé, secrétaire général du Conseil de la Coopération du

Dès le lendemain, soit lundi 12 septembre, après le rapport du Comité des Lettres de Créances, le secrétaire général, M. Jean Marchand, présentera le rapport du Bureau Confédéral et il sera suivi par les directeurs des différents services.

Dès l'adoption de ces rapports, le congrès entreprendra ensuite le feuilleton des résolutions et étudiera les rapports des différents comités. Le congrès devrait se terminer samedi après-midi, le 17 septembre, par l'élection des membres de l'Exécutif de la CTCC.

QUEBEC

Les récentes élections au Syndicat des Travailleurs de la Pul-pe et du Papier de Québec ont pe et du Papier de Québec ont donné les résultats suivants: pré-sident, Roger Fiset; vice-prési-dente, Mlle Jeanne Hamon; se-crétaire-archiviste, Charles-Henri Galibois; secrétaire-trésorier, Etienne Blouin; directeurs, E. Garneau, Mlle Juliette Farland et M. R. Larivière. Le directeur au Bureau fédéral de la FPP est M. Roger Fiset. est M. Roger Fiset.



...prendre une

GOLDEN

la bière plus légère et plus moelleuse

un produit MOLSON

AVAIL BOOGO THE FOVED

OPINIONS SUR LES CONGRES PASSES

Deux travailleuses et un syndiqué répondent à la question: "Que pensez-vous des différents congrès auxquels vous avez assisté?"

J'ai assisté à plusieurs Congrès. Les derniers m'ont particulière-ment intéressée pour plusieurs raisons: les assemblées étaient très vivantes et les femmes délétrès vivantes et les femmes dele-guées étaient en grand nombre. Ces dernières semblaient pren-dre un grand intérêt aux débats et plusieurs y ont participé. C'est un progrès. Les hommes semblent vouloir laisser parler les travailleuses. Ils les écoutent et leur laissent plus de place dans les discussions. J'espère que cette année, au Congrès de sepcette année, au Congrès de sep-tembre les déléguées féminines profiteront de cette amabilité...

Une autre ajoute:

Ce qui m'étonne le plus dans les différents Congrès auxquels je suis allée c'est, qu'à chaque année, un nombre de plus en plus considérable de délégués, hommes et femmes parlent dans les débats, et participent activement aux discussions. Ce n'est les auxquels de la considérable de délégués, hommes et femmes parlent dans les débats, et participent activement aux discussions. Ce n'est les auxquels par ganés est les auxquels de la considérable de la ment aux discussions. Ce n'est plus quelques-uns pas gênés qui apportent une opinion, mais chaque délégué se fait un devoir de donner l'opinion de sa fédération, de son syndicat ou son opinion personnelle. C'est sans doute pourquoi les débats sont ei intérassants si intéressants.

qui ne sont pas représentées par des femmes. Et, je trouve que celles qui y assistent ne prennent pas une part assez active aux discussions. Il est vrai que ça s'améliore. L'an dernier plusieurs ont parlé. Pour ma part, je suis prêt à écouter tous les délégués, qu'ils soient des hommes ou des femmes. L'important c'est qu'ils représentent un groupe de travailleurs et qu'ils aient quelque chose d'intéressant à dire, naturellement, afin que leur participation aux séances aide à l'avan-

TRAVAILLEUR OSE

AVOUER: Mon opinion est-que trop peu de femmes sont délé-

guées aux Congrès. Il y a des

industries à majorité féminine

La participation des femmes dans les débats est aussi impor-tante que celle des hommes car elles nous mettent au courant de tout un secteur de l'industrie que souvent nous ignorons.

cement des travailleurs et des

travailleuses de tous les syndi-

RENEE G.

Nuit du monde (1)

Voyez mes camarades la terre tourne sous vos pas, inexorablement. Ecoutez mes camarades la terre résonne sous vos pas calmement. Que cherchez-vous, mes camarades, dans la lenteur de vos pas? Qu'espérez-vous, mes camarades dans l'accord de vos pas martelant la terre. qui tourne sous vos pas? Quel est donc ce glas que vous sonnez mes camarades dans la tristesse de la nuit s'étendant sur toute la terre? Mes camarades, mes camarades, qu'est-ce donc qui meurt dans vos coeurs?

(1) Poèmes pour les ouvriers et les autres.

ACHETEZ CHAQUE MOIS **VOTRE COURS DE SOCIOLOGIE** PAR CORRESPONDANCE

Le C.S.C. (Le Cours de Sociologie par Correspondance) vous offre l'occasion d'acquérir des notions précises sur les questions sociales actuelles et vous donne la chance de gagner \$2,020.00 en prix tous les mois. 127 prix dont un de \$1000.00.

Prix du cours \$0.50

POUR INFORMATION

HENRI PETIT Secrétariat des S.C.

155, boul. Charest-Est, Québec Tél. 4-4631

1231 Demontigny eat, Montréal Tél. FA. 3694

Construction Workers Get 10c Increase

Over 50,000 workers in the building and construction in-dustry in Montreal have secured a collective labor agree-ment with their employers.

The agreement was reached by union representatives and officials of the Builders' Exchange Inc. it has been an-

Tradesmen in the industry will receive a 10 cent an hour wage boost and laborers secured a 5 cent hourly increase.

Bargaining agents were the International Union and units of the C.C.C.L. which represents 25 per cent of the organized workers.

Bureau: MA. 2121 Domicile: TU. 2839

Fernand Pion

Courtier d'assurances

Représentant la Société d'Assurance des Caisses Populaires et autres

Place d'Armes, Suite 600 MONTREAL

JOLIETTE

27 chars allégoriques à la Fête du Travail

.Un total de 27 chars allégoriques défileront dans les rues de Joliette à l'occasion de la Fête du Travail.

L'on sait que cette manifestation organisée par le Conseil Central des Syndicats Nationaux de Joliette se déroulera dimanche après-midi prochain, le 4 septembre et qu'elle sera suivie le soir par un pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph et par une fête champêtre et des danses populaires le jour de la Fête du Travail, lundi, le 5 septembre.

Le ralliement de la parade se fera au parc Delanaudière à 1h.30 p.m., dimanche, et l'ordre du départ sera donné à 2h. p.m., départ sera donné à 2h. p.m., après le couronnement de la Reine du Travail et des allocutions de M. Henri Savignac, président du Conseil Central et du maire de Joliette, M. Rosaire Roch.

Après avoir parcouru les principales rues de Joliette, la parade

convergera vers la Place du Marché où des allocutions seront prononcées par Son Excellence Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette, par l'hon. Antonio Barrette, député de Joliette et ministre provincial du Travail, et Me Maurice Breton, député fédéral de Joliette-l'Assomption-Mont-

FRANCE

News From The CFTC

1,200 delegates of trade union organizations affiliated with the C.F.T.C. from all over France and her overseas territories, met at the 28th C.F. Congress at Asnières.

Here is a summation of the results attained

at this Congress:

Professional Action

Professional Action
The Congress studied the role and the importance of different agencies which deal with manpower and employment problems. It urged the authorities to take all desirable action to ensure the utmost efficiency of all interested agencies. The Congress also called upon all active C.F.T.C., members to cooperate, whether by study or otherwise, in solving these problems. these problems.

Family Allowances

The participants demanded that Parliament should give adequate attention to the proposal of the C.F.T.C., which aims at the creation of a special guarantee fund for family allowances as well as an equitable system of tee fund for family allowances as well as an equitable system of financing the latter. They also urged Parliament to give full consideration to another proposal advanced by the C.F.T.C., and designed to ensure the financial autonomy of the family allowances system.

Social Security

After making a thorough study of the French Social Security legislation, the C.F.T.C. Congress formulated the following demands: First of all, it asked that social security should be extended to the population as a whole. In case of illness, or disability, a "substitute revenue" should be guaranteed.

The Congress also demanded

The Congress also demanded that the social security system should bring about a better redistribution of the national income. Furthermore, the C.F.T.C. demanded that the insured them solves he entrusted with the ad-

selves be entrusted with the administration of those funds. Thus the problems of administration and financing would be clearly disassociated.

Housing

The C.F.T.C. deems that the everlasting scandal of the "ill-housed" and "homeless" people requires a daring action of the part of the nation. Action should be taken without delay, so as to prevent, inter alia, people from being expelled without a new drealing heing appointed for them. dwelling being provided for them

and their families. Moreover, so-called transit cities should be erected to give shelter to the "homeless."

Female Labour

The Congress denounced the exploitation of which female labour is still too often a victim and asked that all labour agreements make due allowance for the place to be reserved for female workers.

The Congress also demanded that future women workers would enjoy the benefit of professional guidance and training which will enable them to earn their living in spite of all economic fluctua-

Lastly, the C.F.T.C. demanded that the authorities should implement the conclusions of the European Economic Conference of Geneva, especially as far as retirement age regulations and five day week are concerned. five-day week are concerned.

PROTEGEZ-VOUS CONTRE LES FRAIS MEDICAUX CHIRURGICAUX ET HOSPITALIERS



LAC.T.C.C. RECOMMANDE A TOUS SES SYNDIQUES

LES SERVICES DE SANTE

L'ACTUALITE dans les

Sujets d'intérêt pour les syndiqués de Canadian Vickers

Surveillez vos autos

Depuis quelque temps, plusieurs plaintes ont attiré l'attention des autorités de la compagnie sur certains vols dans les autos stationnées sur le terrain. Même si tous les employés prennent la précaution de fermer leur puto à elé des accessires et compagnes de la co auto à clé, des accessoires, y compris des miroirs rétroviseurs, des antennes, etc., ont été volés. Que font donc les constables dont la fonction est de surveiller les ter-rains de stationnement de la compagnie?

La conciliation inutile

M. George Burt, directeur canadien des Ouvriers Unis de l'Au-tomobile, a déclaré la semaine dernière que son union allait sa-border les conseils de concilia-tion. Après avoir adressé la pa-role devant quelque 700 membres du local 199 des UAW, ces derniers ont, à l'unanimité, pris un vote de grève à la McKinnon Industries Ltd., une filiale de la General Motors. "Nous savons, a dit Burt, que les conseils de conciliation ne valent rien et nous avons décidé de les saborder". Il a ajouté que ces conseils de con-



Organe officiel de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada (CTCC)

Paraît tous les vendredis

Directeur: GERARD PELLETIER

Rédacteur: FERNAND BOURRET

Bureaux: 8227 boul. St-Laurent, Montréal • Tél.: VE. 3701

Abonnement: un an, \$1.50 le numéro: 5 cents.

Publié par la Confédération des Travailleurs catholiques du Cana-da (CTCC) et imprimé par "Le Droit". 375, rue Rideau, Ottawa.

89 [IMPRIMEURS ALLIES]

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa

ciliation sont une invention du gouvernement fédéral et des gou-vernements provinciaux.

Des subsides aux chantiers maritimes

Les trois membres de la Com-mission Royale d'enquête sur le cabotage, qui ont siégé la semai-ne dernière à Port Arthur, ont entendu un mémoire présenté par les Travailleurs Unis de l'Acier qui ont suggéré que le Canada ré-serve le cabotage aux navires construits et immatriculés au Ca-nada; ils ont en outre demandé nada; ils ont en outre demandé que le gouverrement verse des subsides à l'industrie maritime et à celle des chantiers maritimes. Les unionistes ont déclaré que le déclin de l'emploi dans les chan-tiers maritimes et dans les indus-tries connexes provient du fait que la construction des nouveaux avvives dont le Canada a bereix navires dont le Canada a besoin se fait dans les chantiers étrangers. Le mémoire ajoute que les salaires dans les chantiers mari-times canadiens sont certes plus élevés que ceux payés dans les chantiers maritimes de la Grande-Bretagne, mais que cela ne veut pas dire que les salaires payés au Canada sont trop élevés. Les travailleurs des chantiers maritimes ont le droit d'être payés se-lon les taux courants dans les autres industries pour du travail similaire, sinon les travailleurs vont se chercher un emploi ail-leurs et ce sera la fin de notre industrie des chantiers maritimes.

Yacht fantôme

Un yacht luxueux a récemment mouillé dans le port de Vancouver et y a pris à son bord les magnats de l'industrie pétrolière pour un voyage d'affaires et de plaisir vers l'Alaska. D'après le Vancouver Sun, qui relate cette affaire, ce voyage ainsi que le yacht lui-même ressemblent à un mystère. Ni l'identité des magnats de New-York qui ont embarqué ni le nom du propriétaire du yacht n'ont été dévoilés. Le jourpieds et propulsé par un engin de 2,000 chevaux-vapeur avait à son bord un équipage de 20 Allemands sous le commandement d'un ancien commandant de sousmarin nazi.

Les profits montent

Les unes après les autres, les grosses corporations enregistrent, pour les six premiers mois de l'année 1955, des profits plus éle-vés que l'an dernier. General Mo-tors vient de déclarer un profit de \$661 millions de dollars pour les premiers six mois de l'année 1955, soit 50 p. 100 de plus qu'en 1954. La United Steel rapporte des profits de \$178 millions tan-dis que la Bethleem Steel enregistre \$82 millions. Les profits de la General Electric ont atteint un la General Electric ont atteint un sommet de \$102 millions tandis que la Standard Oil a réussi un total de \$334 millions. Le Busi-ness Week magazine résume les faits de la façon suivante: à me-sure que les chiffres des premiers six mois de 1955 nous parvien-nent, le mot "record" est devenu une chose commune. une chose commune.

Message aux travailleurs

Adressé par Son Excellence Mgr l'Evêque de St-Jean au Conseil Central des Syndicats Nationaux de St-Jean à l'occasion de la Fête du Travail

Bien chers travailleurs,

Vous célébrez de nouveau cette année la Fête du Travail. Dans un programme bien équilibré, vous joignez harmonieusement la partie religieuse à des manifestations d'ordre éducatif et d'ordre récréatif. Soyez félicités.

L'Eglise se réjouit vous tous. Elle souhaite que cette célébration obtienne tout le succès attendu, et contribue à resserrer les liens de fraternité chrétienne dans la grande famille du travail.

Le 1er mai dernier, le Sou-

ferme et vibrant discours à deux cent mille ouvriers réunis dans la place Saint-Fierre. à Rome.

Entre autres directives et conseils paternels, il a spé-cialement insisté à cette occasion sur l'action des forces chrétiennes dans la vie publique, précisant même où doit se situer et comment doit s'exercer l'effort du groupement ouvrier chrétien dans la cité

"Dans le mouvement ouvrier, disait-il, seuls peuvent subir de réelle déceptions verain Pontife adressait un ceux qui dirigent leur re-

gard uniquement sur l'aspect politique immédiat, sur le jeu des majorités. Votre tache se situe dans la phase préparatoire — et tellement essentielle - de la politique. Pour vous, il s'agit d'éduquer et d'acheminer le véritable ouvrier chrétien par le moyen de votre "formation sociale" vers la vie syndicale et politique, et de soutenir et faciliter toute sa conduite par votre "action sociale" et votre "service social".

Bien que ces paroles aient été adressées aux travailleurs italiens. Nous croyons opportun de vous les rappeler aujourd'hui, considérant qu'elles s'appliquent particulièrement chez nous à l'heure présente où on parle beaucoup d'action politique dans les milieux syndicaux. La pensée du Saint-Père est clairement exprimée: Il situe le travail du mouvement ouvrier dans la phase préparatoire de la politique; Il insiste sur l'éducation de l'ouvrier chrétien pour qu'il soit bien éclairé sur ses droits et devoirs dans la vie syndicale et politique.

Chers travailleurs, le peu de souci du bien commun, le manque de civisme sont à l'heure présente une grave déficience chez nous. Nous vous demandons donc. vous inspirant toujours des principes de la doctrine de l'Eglise, de continuer d'intensifier vos efforts en vue de parfaire la formation sociale chrétienne de tous les travailleurs. Employez-vous à cette tache ardue avec la conviction profonde que c'est là la voie certaine vers la solution des nombreux problèmes qui se posent dans la société dans votre milieu. Ayez la prudence d'éviter vous-mêmes de tomber dans le jeu des partis politiques. Que votre objectif soit de faire prendre conscience aux travailleurs de leur responsabilité à l'endroit du véritable bien commun, lequel facilite la conquête du Bien impérissable auquel nous sommes destinés!

Nous vous bénissons de grand coeur, et Nous prions saint Joseph artisan d'être le vigilant gardien de vos fa-

Gérard-Marie CODERRE. évêque de St-Jean de Québec

Fight Side By Side With Unions Protestant -Church Urges-

An unusually strong plea for unity between the Church and organized labor was issued in New York this week by the Protestant Episcopal Church in a report prepared for presentation to its world convention to be held in Honolulu next month.

The report analyzes the Church's problems in industrial areas, pays tribute to the "concern of many labor leaders in bettering our communities" and emphasizes that the Church "needs to build more bridges between itself and labor unions."

"THE UNION IS FIGHTING INCREASINGLY IN IN-DUSTRIAL AREAS, FOR HOUSING, FOR BETTER SCHOOLS, FOR EQUAL OPPORTUNITIES, FOR ALL KINDS OF THINGS THAT MAKE FOR A BETTER COM-MUNITY," the report stresses. It hails labor's militancy in striving for such ends and emphasizes that the Church must seek the same improvements, joining in with the same spirit.

"AS THE CHURCH FIGHTS MILITANTLY FOR THESE GOALS, IT FINDS ITSELF FIGHTING SIDE BY SIDE WITH THE LABOR UNIONS," the report points out.

The report also declares the Church must take a greater

The report also declares the Church must take a greater interest in winning workers not only as pew occupants, but as active participants in its councils.

"Labor is increasingly concerning itself," the report adds, "in the very aspects of community life which, in the Church, fall under special provinces of Christian social relations. BECAUSE OF THIS, WE FEEL THAT THE FIELD OF CHRISTIAN SOCIAL RELATIONS OFFERS A MOST PROMISING OPPORTUNITY FOR THE CHURCH'S UNITED ACTION WITH ORGANIZED LABOR."

US Corporations Profits Up 34%

Corporation profits chalked up spectacular gains in the first half of 1955 and may climb even higher in the July-September period, a leading bank and financial newspaper reported.

The First National City Bank of New York reported profits after taxes for the first six months were 31 percent higher than for the same period in 1954. For the second quarter of the year alone the gain was 34 percent.

The bank said the first six months, profits before and after taxes were the best in four years. The Wall Street Journal, tabulating profits by quarters, reported profits jumped 33 percent in the second quarter over the same period in 1954. The gains were termed the sharpest since 1949. The Journal commented "the

second-quarter increases, further-more, appear to be no flash in the pan... current indications are that the third quarter will bring a year-t-year climb of si-milar proportions." milar proportions.'





A Symbol of The Battles That Working Men Have Fought

Labor Day Message by M. Gerard Picard, President of The CCCL

CPA LABOR DAY SERVICE — Once more we are celebrating Labor Day, a symbol of the battles that working men have fought, and will have to continue to fight, in order to achieve working and living bonditions in keeping with the dignity of man. It is a celebration of the importance of workers as celebration of the importance of the celebration to help their fellow-man. After more than to help the

Consolidated Paper Co. Would Oblige Employees To Work On Sundays

In a communication received over the week-end from Mr. Gerard Picard, General President of the C.C.C.L., who is acting as negotiating agent for the pulp and paper unions at Port Alfred, he declares that the Consolidated Paper Corporation has incorporated an amendment in the collective labor contract which would permit them to compel its workers to labor on Sunday and which order would be at the entire discretion of the company.

Mr. Picard added that the company's attitude is expressed in the statement that in the paper industry production calls for continuous operation, this allowing the company to decide when the workers shall give up their day of rest and work on

The workers, who do not want to work on the Sabbath have firmly rejected this demand by the Consolidated Paper Corpo-ration and have decided to ask

for the formation of an arbitration tribunal.

Lawyer Robert Auclair, technical adviser to the regional Council of Saguenay-Lake St. John has been appointed to represent the C.C.C.L. Unions, while lawyer Henri Lafleur, of Montreal, will look after the company's interests.

The president of the tribunal, the Honourable Judge Irenee La-garde, of Montreal, has been chosen by both parties to act

in the dispute. Another contract clause which will come up for study by the tribunal, concerns the salary increases.

The company has offered a 5 per cent boost which has been accepted by the International Union but turned down by the C.C.C.L. at Snawlnigan, Grand'-Mere and Port Alfred.

The C.C.C.L. Union demand for the workers at Port Alfred is a salary increase of 15 cents an hour.

Conciliation For Workers Of Price Bros. Kenogami

have taken place last week between Price Brothers of Kenogami and the National Union of Pulp and Paper Workers (C.C.C.L.).

its case to the company and the conciliators Messrs Leonoe Oliche and Wilfrid Rin-

Meetings of Conciliation be the Company's presentation of their objections. What will the outcome be? We do not know.

But regardless of decisions, the Union is determined to The Union has presented carry their point of view to a satisfactory conclusion.

Union negotiators in the guet and the next move will dispute are Me Gerard Pi-

card, general president of the C.C.C.L., Philippe Lessard, president of the National Federation of Pulp and Paper workers, Henri Vachon, president of the C. C.C.L. Pulp and Paper Union and executive members who are acting in accord to secure justice for the workers.

Items of interest to workers at Canadian Vickers Limited

Car Looting continues

For some time recently com-plaints have been reported to the Security Department of the company by employees who have had their cars looted while on company parking lots. Even with the added precaution taken of securely locking all car doors, accessories have been stolen from the marked agest including air. the parked cars including mir-rors, aerials, curb-feelers, etc. Where are the constables whose

duty it is to supervise the com-pany parking lots?

Says conciliation useless

George Burt, Canadian director of the United Automobile Workers (C.I.O.-C.C.L.) said the other day the U.A.W. has decided to "scuttle" conciliation boards. After he spoke 700 members of local 199, U.A.W., unanimously agreed to authorize the union to take a strike vote in negotiations with McKinnon Industries Limited, a General Motors subsidiary. "We know the conciliation boards are no good and we've decided to scuttle them," Mr. Burt said. He said conciliation boards had been "engineered" by both the federal and provincial governments and personally by Ontario Labor Minister Charles Daley.

Should Subsidize

Should Subsidize Shipbuilding

The three-man Royal Commission on Coastal Shipping which ended its sittings last Tuesday at Port Arthur, heard a brief presented by the United Steel Workers Union suggesting that Canada should reserve her coastal shipping for Canadian ships Canada should reserve her coast-al shipping for Canadian ships and also subsidize Canadian ship-ping and shipbuilding. The union said its interest stems from the decline in employment in ship-building, ship repair and related industries, the placing of orders outside Canada for new shipping and the probable serious compe-tition to our industry by foreigntition to our industry by foreign-built ships plying the lakes upon completion of the Seaway. The brief added that "there seems little doubt that Canadian wages have gone up more than British since the war, but available fig-ures certainly do not constitute proof that Canadian shipyard labor is pricing itself out of the market." "Shipyard labor must be paid something like the going rate for similar work in other rate for similar work in other industries or it will leave and go to other industries. So any suggestion that the problems can be solved by wage cuts is impracticable and an error".

Achtung!

A luxurious yacht recently slipped into the port of Vancou-ver and picked up "big world oil executives" for a "business

and pleasure cruise" to Alaska in a hush-hush atmosphere. According to the Vancouver Sun, the incident and the vessel itself the incident and the vessel itself are something of a mystery. Neither the identity of the New York "business tycoons" who went aboard, nor the owner of the yacht could be obtained. The newspaper said the 190-foot 2,000 horsepower vessel is manned by an all-German crew of 20 headed by a former commander of a Nazi submarine.

Profit Hit All-Time Peak

One after another the big corporations are reporting that their profits in the first half of the year broke all previous records. General Motors, World's largest manufacturing concern, announced according to the feet 100,000 manufacturing concern, announced a record peak of \$661,000.000 in half-year profits, up over 50 per cent from 1954. U.S. Steel, reported net profits of \$178,000,000 in the six months. Bethlehem Steel cleared a record \$82.000,000. General Electric's profits rose to a new high of \$102,000,000. Standard Oil of New Jersey reported earnings of \$344,000,000. All these totals, incidentally, are figured after payment of all taxes. Business Week magazine summed it up as follows: "As earnings figures for the first six months continue to pour in, the months continue to pour in, the word "record" gets more and more commonplace".

IN A NUTSHELL, BIG BUSINESS IS RIDING HIGH.

